

Atelier Techné-Art

1710 route de Beauregard
26300 Jaillans
Tél. : 06 33 44 29 19
Email : ollier.vincent@wanadoo.fr
Contact : Vincent Ollier

ATELIER TECHNE.ART
RESTAURATION ET CONSERVATION DE TABLEAUX
ET OEUVRES POLYCHROMES

Activité

Conservation Préventive
Conservation - Restauration - Réhabilitation

Compétences

PATRIMOINE BATI

Conservation - Restauration

- Restauration - Réhabilitation - Conservation du patrimoine

Valorisation - Communication - Médiation - Sensibilisation

- Communication événementielle

PATRIMOINE IMMATERIEL / CULTUREL

Valorisation - Communication - Médiation - Sensibilisation

- Communication événementielle

Accompagnement de projet - Conseil

- Mise en réseau d'acteurs
- Montage de projets locaux ou régionaux

Accompagnement des artistes

- Promotion des artistes
- Soutien à la création contemporaine

PATRIMOINE MOBILIER

Conservation - Restauration

- Oeuvres d'art
- Sculpture sur bois
- Peintures murales
- Conseil
- Conservation ? Restauration
- Rédaction de cahier de préconisations

Décoration - Peintures - Couleurs

- Peinture
- Peintures murales
- Sculpture sur bois
- Dorures à la feuille d'or

Valorisation - Communication ? Médiation - Sensibilisation

- Communication événementielle

Accompagnement de projet - Conseil

- Mise en réseau d'acteurs

Description

« Mon parcours professionnel m'a conduit en 2000 à investir le monde de la conservation -restauration.

Ce patrimoine régional, visible dans chaque village, au détour d'un paysage, d'une entrée de chapelle ou au sein de maisons familiales m'a toujours intéressé, ne serait ce que par la marque d'une histoire, de notre histoire et de l'identité de chaque territoire...

Sa préservation et sa valorisation est devenu pour moi à la fois obligation et surtout passion ... »

La conservation et la restauration d'une œuvre polychrome impliquent en réalité plusieurs étapes nécessaires. L'atelier Techné-Art est expérimenté dans chacune de ces étapes.

1. Etude préalable
2. Constat d'état
3. Diagnostic
4. Proposition de traitement
5. Traitement de conservation
6. Traitement de restauration
7. Conservation préventive
8. Documentation

Toutes ces étapes répondent à un code déontologique prôné par Cesare Brandi;

- Conserver la matière de l'œuvre, à la fois dans son aspect et dans sa structure ;
- Tendre au rétablissement de l'unité formelle de l'œuvre sans produire une falsification esthétique ou historique, et pour autant que l'on n'efface pas les traces de son passage dans le temps ; on est alors conduit à définir « l'espace » qui doit être sauvegardé par la préservation mais également celui qui doit être sauvegardé de tout acte abusif de préservation ;
- Toute intervention ne doit pas rendre impossible de futures interventions ; ce principe est celui de la réversibilité et de l'interventionnisme minimal.

Participation à des événements récurrents (salons, ...)

Salon des associations du patrimoine en Nord Drôme.

Chemin de peintre (exposition d'art contemporain)

Coprésident du CAP (collectif d'association du patrimoine)

Effectif : 1

Forme juridique : SARL